

EMPLOYÉ.E D'ÉTAGES

> MÉTIERS VISÉS :

- Employé.e d'étage
- Personnel polyvalent d'hôtellerie.

> PUBLIC VISÉ :

Personne ayant une expérience professionnelle ou ayant validé son projet professionnel avec un CEP.

> PRÉ REQUIS :

Avoir validé un projet (stage ou emploi) dans le secteur professionnel ciblé par cette formation.

Cette formation qualifiante vise l'objectif de valider les compétences en lien avec les domaines spécifiques relevant du référentiel, de connaissances et du métier d'employé.e d'étages.

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Entretenir les chambres.
- Entretenir les lieux dédiés aux clients et contribuer au service petit déjeuner.

Méthode pédagogique :

- Pédagogie du faire favorisant les mises en situation professionnelle sur plateaux techniques et stages en entreprise.
- Accompagnement individualisé.
- Présentiel et à distance (l'accès aux contenus et aux ressources de la formation à distance s'effectue par connexion à la plate-forme ACSEA Formation).





Lieu de formation :

- ACSEA Formation Trouville
ZE d'Hennequeville

Délais d'accès à la formation :

- Les entrées peuvent se faire de manière individuelle tout au long de l'année.

Mode de validation :

- Des évaluations seront réalisées en entreprise ou sur plateaux techniques pour délivrer des attestations de compétences pour le métier d'employé.e d'étages.
- Pour les personnes ayant suivi la formation dans sa totalité et validé les épreuves finales correspondantes :
 - Attestation HACCP
 - Attestation SST
 - Attestation de compétences numériques

Financement :

- Pour les demandeurs d'emploi, le coût de la formation est pris en charge par la région Normandie.
- Le stagiaire est rémunéré pendant sa formation (région, pôle emploi si ARE).

Suites de parcours, formations complémentaires possibles

- Titre professionnel d'employé.e d'étages

Accessibilité :

Cette formation est accessible aux apprenant.e.s en situation de handicap. Tous les moyens humains et techniques seront mis en place en partenariat avec les prescripteurs et partenaires (cap emploi, l'AGEFIH ...) pour compenser le handicap.

Référente handicap pays d'Auge :
jennifer.lecharpentier@acsea.asso.fr

Référente handicap Caen/Bayeux :
Noelle.gifosse@acsea.asso.fr

EMPLOYÉ.E D'ÉTAGES

Conditions techniques nécessaires à la FOAD :

- Avoir accès à un ordinateur, tablette ou téléphone portable avec une connexion internet.

Modalités d'accès à la formation

- Entretien et test de positionnement
- Accessible par blocs de compétences

Contenu de la formation

La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques, un enseignement de langue vivante étrangère et un enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques.

La formation est découpée en plusieurs domaines :

-> La culture professionnelle :

- Connaissance de l'environnement métier et du marché du travail
- Apprentissage des gestes professionnels
- Stages en entreprise

-> Les compétences complémentaires :

- Le renforcement de connaissances de base (français, mathématiques)
- La communication professionnelle
- Les connaissances numériques générales et liées au métier
- Les techniques de recherche d'emploi
- Le développement durable
- Anglais

-> La culture qualité/sécurité environnement

- QSE dans le domaine de l'hôtellerie
- Méthode HACCP
- SST

Durée de la formation :

- Durée moyenne en centre : 539 heures - 15 semaines
- Durée moyenne en entreprise : 210 heures - 6 semaines